

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DE CONSEIL DU CCAS
DU 23 mars 2021 à 19 h 30**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois du mois de mars, à dix-neuf heures trente, le CCAS de la commune de Saint Clair sur les Monts, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mario DEMAZIERES, Président.

Etaient présents : Mmes Martine ALAVOINE, Catherine DANGER, Claudine RAILLOT, Liliane SIMEON, Valérie LECARPENTIER, Martine LEFEVRE, Aurélie LEMIEUX, Valérie MARTIN et Mrs Alain LEMIEUX.

Absentes excusées : Mmes Jocelyne CHERIET, Mauricette CANU, Mrs Christophe CLEMENT, Dominique DUHAMEL, Michel MENN

Procès-verbal

Après plusieurs remarques de Mme LECARPENTIER Valérie, il convient de modifier le compte rendu, à savoir :

- rectification du nom de RAILLOT
- correction du vote concernant le colis des anciens, il convient de lire Présent 8, votants 10
- correction de la liste des signatures anciens noms du CCAS à la place des nouveaux membres.

D 01/2021 - Compte Administratif 2020

Le C.C.A.S de Saint Clair sur les Monts, réuni sous la Présidence de Mme SIMEON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Mario DEMAZIERES, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considère :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés		1 310.67 €
Opérations de l'exercice	1 739.60 €	3 400.00 €
TOTAUX	1 739.60 €	6 711.67 €
Résultats de clôture		1 660.40 €
Restes à réaliser		
TOTAUX CUMULES		2 971.07 €

Après délibération, les membres du CCAS, à l'unanimité

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à tire budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Présent : 10	Votants : 09	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

PRESENTATION GENERALE

FONCTIONNEMENT	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Dépenses	4 711.00 €	1 739.60 €	4 771.00 €
Recettes	5 190.95 €	3 620.00 €	4 771.00 €

PRESENTATION EN DETAIL :

Code	Articles	Libellé	Budget Primitif 2020	Réalisations	Budget Cumulé - Réalisations	BP 2021
Chapitre 011						
	60623	Alimentation	4 000,00	1 240,00	2 760,00	3 900,00
	6168	Autres (adhésion ADICO – RGPD)		69,60		70,00
	6232	Fêtes et cérémonies	211,00		211,00	201,00
	TOTAL	Chapitre 011	4 711,00	1 309,60	2 971,00	4 171,00
Chapitre 065						
	6561	Secours	200,00	430,00	70,00	0,00
	658821	Secours d'urgence	300,00			300,00
	TOTAL	Chapitre 65	500,00	403,00	70,00	300,00
	TOTAL DEPENSES	FONCTIONNEMENT	4 711,00	1 739,60	2 970,00	4 471,00
RECETTES FONCTIONNEMENT						
Chapitre 002						
	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 311,00		1 311,00	2 971,00
	TOTAL	Chapitre 002	1 311,00		1 311,00	2 971,00
Chapitre 74						
	7474	Subv. des Communes	3 400,00	3 400,00		1 500,00
Chapitre 77						
	7713	Libéralités reçues				
	TOTAL	Chapitre 74	3 400,00	3 400,00		1 500,00
	TOTAL RECETTES	FONCTIONNEMENT	4 711,00	3 400,00	1 311,00	4 471,00
				Résultat de clôture de l'exercice - déficit	1 660,04	
				Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	2 971,40	

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'adopter le budget primitif 2021

Après étude en détail des propositions de budget établies par Monsieur DEMAZIERES, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement à 4 471.00 €.

La subvention versée par la commune est de 1 500,00 euros.

Adopté à l'unanimité.

Présent : 10	Votants : 10	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30